



Parc national des Ecrins

Consultation pour le repérage d'itinéraires de randonnée équestre itinérante, la collecte de données et la rédaction de textes descriptifs .

11 avril 2019

Date limite de remise des offres : 26 avril 2019 à 12h



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le projet Grand Tour des Ecrins est financé avec le concours de l'État avec le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

SOMMAIRE

1. Informations concernant l'appel d'offres et exigences du Parc.....	3
1.1 Contexte et objet du marché.....	3
1.2 Repérages des itinéraires et collecte des données nécessaires à une itinérance équestre.....	3
1.4 Rédaction de fiches produits et de fiches étapes.....	4
1.5 Fourniture de photographies.....	5
1.6 Exigences de qualité.....	5
1.7 Délais de livraison et calendrier prévisionnel.....	6
2. Modalités d'échanges.....	6
2.1 Transmission des documents.....	6
2.2 Demande d'informations supplémentaires.....	6
3. Modalités de l'appel d'offres.....	6
3.1 Formulation des offres.....	6
3.2 Négociation et formalisation de la prestation	7
3.3 Critères de sélection des offres :.....	7
3.4 Droits d'utilisation des textes rédigés.....	7
3.5 Modalités de paiement.....	7

1. Informations concernant l'appel d'offres et exigences du Parc

➤ 1.1 Contexte et objet du marché

Le « Grand Tour des Ecrins » est construit comme une marque regroupant deux gammes d'offres :
- « Le Tour de l'Oisans et des Ecrins » (GR® 54) : une grande itinérance pédestre sauvage et sportive en cœur de massif.
- « Les Balcons des Ecrins » : des itinérances pour tous entre villages et sommets, à la carte : à l'échelle des Espaces Valléens à parcourir à pied, à VTT, à cheval, avec des ânes, en trail, en VAE...

Afin de promouvoir l'image qualitative et accessible du Grand Tour des Ecrins, ses déclinaisons en Balcons et plus généralement la randonnée itinérante à pied, à cheval ou à VTT, le Parc national des Ecrins souhaite étoffer son offre à destination des randonneurs, en proposant des itinéraires équestres sur plusieurs jours dans les vallées du Champsaur et Valgaudemar.

Le repérage technique, à dire d'experts, de plusieurs sentiers qui formeront une ou plusieurs boucles, permettra le développement d'une activité itinérante de tourisme équestre de qualité sur ces territoires. De ce fait, le Parc a de fortes attentes vis à vis de cette prestation qui marque la diversification de son offre et la continuité de ses outils numériques. En effet, Le Parc national des Ecrins a développé une application de valorisation des sentiers : www.grand-tour-ecrins.fr/. Aujourd'hui un total de 16 itinéraires de randonnées itinérantes sont en ligne. Ils se situent en partie dans la zone cœur du Parc et reposent sur de la randonnée itinérante pédestre et à VTT.

En parallèle, des séjours clés en mains, des hébergements et des produits du terroir sont consultables sur le site web.

➤ 1.2 Repérages des itinéraires et collecte des données nécessaires à une itinérance équestre.

- Les itinéraires :

L'itinéraire pressenti est un tour du Champsaur-Valgaudemar, dont la longueur sera comprise entre 150 et 200 km, connecté à la route Napoléon à cheval sur environ 40 km, qui serait parcouru sur une dizaine de jours. Ce grand tour sera déclinable en 2 ou 3 tours de durée plus courte (entre 3 et 5 jours). Par exemple : un tour du Champsaur et un tour du Valgaudemar à cheval.

L'objectif est de proposer des itinéraires qui valorisent de façon optimale les territoires du Champsaur-Valgaudemar et qui offrent autant que faire se peut un cheminement qui fasse découvrir les richesses patrimoniales et naturelles de ces espaces.

- Repérage des itinéraires : entre 150 et 200 km

Suite à la réunion de calage et à la définition d'un tracé « généraliste », il s'agira pour le prestataire de réaliser le repérage des itinéraires, à dire d'expert. Le prestataire sera force de proposition dans le choix des tracés en lien avec sa connaissance du terrain et de la pratique. Dans la mesure du possible, il effectuera l'intégralité du tracé à dos de cheval afin d'évaluer la possibilité de passage du cheval, en hauteur, largeur, et par rapport à l'assiette du chemin et aux éventuels obstacles (dalles, barrières...) présents sur le parcours. Le prestataire sera un pratiquant de randonnée équestre itinérante et sera équipé, via ses propres moyens pour les repérages des sentiers.

- Collecte des données : entre 150 et 200 km

Pour l'ensemble du tracé, le prestataire devra collecter l'ensemble des données nécessaires à une itinérance équestre, à savoir :

- listing des hébergements accueillant des cavaliers et leurs chevaux
- centres équestres présents sur les territoires concernés
- signalétique (avec photo pour chaque poteau, géolocalisée sur une carte)

- points d'eau
- dangers et lieux nécessitant une vigilance particulière (à recenser également dans le descriptif technique).
- photos des obstacles éventuels
- autres éléments importants pour un itinérant équestre : barre d'attache...

- Rendus attendus

L'ensemble des données listées précédemment figureront dans un rapport au format numérique, appuyé par différents extraits de carte au 1/25 000 ème et photographies. Le tracé et les différents éléments techniques pointés : poteaux de signalétique, hébergements, centres équestres, obstacles, etc, seront également fournis sous un format numérique exploitable par le logiciel Qgis (gpx, shp...).

- Mobilisation des hébergeurs

En parallèle du recensement des hébergeurs équestres, le prestataire devra éventuellement pouvoir mobiliser d'autres hébergeurs sur ces tours, pour les faire adhérer au projet, et par conséquent augmenter sa faisabilité. Ils pourra être source de conseils pour les hébergeurs accueillant déjà des randonneurs équestres, ou conseiller les hébergeurs sur les modalités d'accueil de randonneurs équestres dans le futur.

➤ **1.3 Rédaction de fiches produits et de fiches étapes**

Les services à fournir dans le cadre du présent marché consistent à :

- rédiger le texte descriptif global des itinéraires définis en amont avec le maître d'ouvrage. Il s'agit de la fiche produit (fiche-mère).
- Rédiger les textes descriptifs des étapes journalières (fiche-étape).
- Relever la trace GPS des parcours en format gpx, avec le tracé exact et précis de l'itinéraire, fidèle au balisage, à la signalétique, et au cheminement emprunté, sur le terrain.

Les descriptifs doivent se faire « à dire d'expert ». Le prestataire doit donc connaître les itinéraires et être à même de décrire leurs intérêts, caractéristiques techniques, patrimoines etc.

L'intégralité du tracé devra être décrit au travers de fiches produits et de fiches étapes : entre 150 et 200 km

Voici dans le détail ce que devront contenir les fiches produits et les fiches des étapes journalières :

FICHE PRODUIT(3 fiches produits)

Celle-ci doit présenter les itinéraires dans leur ensemble et donner une vue globale des étapes qui la composent. Leur forme est la suivante :

- **Un résumé** du tour (3 lignes, 30 à 40 mots max),
- **Un texte d'ambiance** qui décrit l'intérêt de l'itinéraire et met en exergue son caractère unique et ses spécificités (4 lignes, 40 à 50 mots max),
- **La description topographique globale de l'itinéraire**, qui valorise les différentes étapes et insiste sur les différents paysages, reliefs et ambiances rencontrés au cours de chacune d'elles (12 à 15 lignes, 230 mots max.)
- **Le type d'itinéraire** : boucle ou linéaire
- **Les informations techniques** (longueur totale de l'itinéraire, dénivellation positive et négative totale, altitude minimale, altitude maximale, nombre d'étapes, niveau de difficulté global),
- **Des recommandations** : qui portent sur des conseils pratiques ou techniques concernant l'itinéraire,
- **Une synthèse des étapes**, sous forme de tableau, avec le nom de celles-ci, le lieu de départ et d'arrivée, leur longueur, leur dénivelé et leur durée approximative.

FICHES DES ETAPES JOURNALIERES (10 fiches à rédiger)

Celles-ci sont les fiches descriptives des itinéraires et doivent prendre la forme de topo-guides. Elles permettent au randonneur de prendre connaissance de l'étape dans son détail, de ses difficultés particulières et des services à proximité de l'itinéraire. Leur forme est la suivante :

- **Les informations pratiques et techniques*** (point de départ et d'arrivée, longueur, dénivelé, temps de parcours indicatif, niveau de difficulté),

- **Un résumé** de l'étape (2 lignes, 20 mots max),
- **Un texte d'ambiance** qui peut prendre la forme d'un témoignage personnel, ou simplement décrire l'étape et son intérêt pour donner le ton / mettre dans l'ambiance (3 lignes, 30 à 40 mots)
- **Un descriptif topographique synthétique** de l'étape (10 à 12 lignes, 210 mots max). Attention, les difficultés doivent être précisées et décrites, entre parenthèses avec un petit pictogramme « !\ » , dans le texte. Ces difficultés seront également localisées sur la carte. Elles concernent par exemple :
 - Descentes dangereuses
 - Montées très raides
 - Passages sur des routes départementales/ nationales à forte fréquentation
 - Zones de forte fréquentation pédestre
 - Zones de conflit d'usage (VTT...)
 - Marches / escaliers
 - Passages à gué, passerelles étroites
 - Sentier en mauvais état
 - Etc...

Par ailleurs, le descriptif doit être en adéquation avec la pratique de la randonnée et recourir à un vocabulaire adapté. La nature de la trace doit également être précisée (chemin large, éboulis, petite sente, piste forestière...), ainsi que les bifurcations et principaux changements de direction qui sont susceptibles de faire perdre la trace au randonneur équestre. .

- **Les recommandations**, qui portent sur des conseils pratiques ou techniques concernant l'itinéraire (2 à 6 lignes).

- **4 à 5 points d'intérêt** décrivant quelques éléments du patrimoine (60 à 80 mots) rencontrés le long de l'itinéraire (faune, flore, géologie, archéologie, col, point de vue, histoire et architecture, lac, glacier, pastoralisme, refuge, sommet, petit patrimoine, savoir-faire). Pour ces éléments, la désignation des éléments à décrire se fera lors de la réunion de calage avec le Parc, en lien avec sa propre base de données.

- **Les services** : le nom des hébergements conseillés au terme de chaque étape, et les lieux d'intérêt situés à proximité de l'itinéraire (musées, Maisons de Parc), notamment lors du passage dans des villages de montagne.

* Il s'agit d'informations sommaires : les données « longueur et dénivelé, temps » seront ensuite recalculées automatiquement par l'application numérique Geotrek.

Pour chaque étape, les points d'intérêts patrimoniaux, les services et les difficultés seront associés à un numéro (ou une lettre), lequel sera reporté sur une carte « papier » afin de pouvoir les renseigner sur la carte numérique par la suite.

La description de chaque fiche produit sera approximativement de 1000 à 1200 mots.

Un guide de rédaction des itinéraires de randonnée pédestre est fourni en pièce-jointe à la consultation, comportant un tableau avec les différents champs à remplir.

Un exemple de fiche produit et de fiche étape est joint en annexe, pour information. Un aperçu d'autres randonnées itinérantes est possible à travers la consultation du site Grand Tour des Ecrins : <http://www.grand-tour-ecrins.fr/>. Il est attendu du prestataire que l'ensemble des textes soient décrit selon les modèles joints en annexes.

Le prestataire devra être familier de l'utilisation du logiciel Geotrek (organisation de la donnée, fonctionnement, etc...) qui alimente le portail grand-tour-ecrins.fr . L'ensemble des descriptifs techniques fournis sera repris et intégré au logiciel par les services du Parc national.

➤ **1.5 Fourniture de photographies**

Le rédacteur, s'il en dispose, peut transmettre au Parc national une compilation de photographies de l'itinéraire et/ou de ses patrimoines et pour lesquelles il dispose des droits d'auteur. Le Parc national des Ecrins n'utilisera ces photographies qu'à des fins de valorisation des itinéraires de randonnée concernés ou de promotion du portail numérique de valorisation de l'offre de randonnée. Le Parc s'engage également à faire figurer le nom de l'auteur dans toutes les publications.

Le cas échéant, une autorisation d'utilisation sera formalisée entre l'auteur et le Parc national. Elle

s'appliquera pour une durée de 15 ans à compter du jour de son acceptation. Elle sera reconduite par tacite reconduction, sauf mention contraire signifiée au Parc national des Écrins.

Si des personnages apparaissent sur ces clichés, le prestataire devra s'assurer d'avoir une autorisation écrite stipulant le droit d'utiliser l'image du ou des personnage(s) photographié(s), à titre gracieux, dans le cadre des actions de promotion du tourisme équestre par le Parc national.

➤ **1.6 Exigences de qualité**

Étant donné que l'ensemble des textes est destiné à être mis en ligne, l'accent sera mis sur :

- la qualité à travers l'expérience des rédacteurs (tant pour l'écriture que pour la connaissance du massif et la pratique de la randonnée itinérante équestre),
- le respect des délais de livraison attendus.

De ce fait, les textes livrés doivent être d'une qualité permettant leur publication tels quels, sans que le maître d'ouvrage doive les réécrire sur le fond. À cet effet, le prestataire procédera à la relecture approfondie du texte dans sa totalité. Une relecture et des corrections minimales seront effectuées par le Parc national avant publication si nécessaire.

Le contractant doit, entre autres, vérifier les éléments suivants:

- aucune des rubriques précédemment décrites (infos pratiques, texte d'ambiance, difficultés etc.) n'est omise.
- La clarté du texte fait l'objet d'une attention suffisante, et le registre est adapté à la pratique de la randonnée équestre (la maîtrise de cette sémantique est donc indispensable).
- Le style est agréable et dénote d'une bonne connaissance du terrain par le rédacteur,
- Le texte est exempt d'erreurs sur le plan de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation ou de la typographie et de toute autre erreur grammaticale.
- La bonne corrélation entre le parcours réalisé sur le terrain et le tracé de l'itinéraire fourni par le Parc est indispensable.

➤ **1.7 Délais de livraison et calendrier prévisionnel**

Le calendrier prévisionnel est celui-ci :

- Remise des offres jusqu'au jeudi 27 avril 2019 à 12 h
- La sélection du prestataire s'effectuera mi mai au plus tard.
- Le lancement de la prestation aura lieu en mai 2019 avec une réunion de calage.
- Le relevé des données et le repérage terrain doit être terminé à la fin de l'été 2019.
- La date de livraison des données se fera après négociation, lors d'une réunion de bilan.

2. Modalités d'échanges

➤ **2.1 Transmission des documents**

Les textes rédigés et les informations cartographiques, seront envoyés par transfert électronique en fichiers au format Word ou Libre Office, à définir à la commande.

Les photos, lorsque le rédacteur choisi d'en transmettre, seront envoyées dans un fichier distinct des textes, en haute définition et au format jpeg.

➤ **2.2 Demande d'informations supplémentaires et échanges pendant la prestation**

L'interlocuteur sera Mathias Magen, chargé de mission « Grand Tour des Ecrins ». Toute question ou demande d'informations complémentaires concernant le travail de rédaction devra lui être adressée.

Le début de la prestation sera cadré par une réunion fixant les modalités d'échanges et de suivi, le tracé exact, ainsi que le planning opérationnel. Cette réunion sera soit physique soit par conférence téléphonique selon la disponibilité du rédacteur.

Une réunion en cours de prestation sera nécessaire pour faire un point sur la validation des itinéraires, une fois ceux-ci reconnus.

Des points téléphoniques ponctuels auront lieu tout au long de la prestation.

Une réunion de bilan aura lieu en fin de prestation avec le rendu des éléments attendus.

3. Modalités de l'appel d'offres

➤ 3.1 Formulation des offres

A minima ; les renseignements suivants seront inclus dans la réponse à l'appel d'offre :

- Une devis avec : le prix HT et TTC de la prestation complète (incluant tous les frais annexes : frais de déplacement, de nuitées...),
- La fourniture ou la non fourniture de photographies,
- L'offre signée par la personne compétente,
- Les délais de réalisation.
- Une liste de travaux de rédaction déjà réalisés (topo-guides, road book, descriptions de patrimoines...) par le rédacteur doit être jointe au devis et un argumentaire démontrant les compétences de la structure pour réaliser ce travail.

➤ 3.2 Négociation et formalisation de la prestation

L'enveloppe budgétaire du Parc national est contrainte et la prestation sera accordée en fonction du meilleur prix proposé pour la prestation, et de l'enveloppe disponible. Le planning opérationnel sera défini en détail lors de la négociation et de la formalisation de la prestation.

➤ 3.3 Critères de sélection des offres :

Prix comparé selon le devis : 40 %

Références rédactionnelles, compétences du prestataire et planning : 60 %

➤ 3.4 Droits d'utilisation des textes rédigés

Les droits d'utilisation des textes rédigés seront cédés au Parc national des Ecrins par le prestataire pour toutes utilisations dans le cadre de ses missions (site web du Grand Tour des Ecrins et outils de communication associés...) .

➤ 3.5 Modalités de paiement

Un acompte de 30 % sera versé à la commande. Un deuxième acompte de 30 % sera versé à réception des premiers travaux (éléments et délais à définir ensemble lors de la réunion de calage). Le solde sera versé une fois l'intégralité des tâches réalisées.

Renseignements :

Mathias Magen
Tel : 04 92 40 20 14

mathias.magen@ecrins-parcnational.fr

- ***Annexes : cartes topographiques des trois itinéraires (Voir aussi PJ du mail de consultation).***


Annexe 1 : exemple de fiche produit (fiche-mère)

Annexe 2 : exemple de fiche étape (fiche-fille)

Annexe 3 : Guide éditorial du Grand Tour des Ecrins

Annexe 1 : exemple de fiche produit (fiche-mère)

Secteur : Valgaudemar/ Champsaur	Auteur : XXX Réécriture :
Nom de l'étape :	Tour du Vieux Chaillol en 5 jours
Résumé	Le Tour du Vieux Chaillol est un GR de pays reliant la vallée de haute montagne du Valgaudemar aux paysages de bocage du Champsaur.
➤ Texte d'ambiance	Proposé ici en cinq étapes, cet itinéraire de grande randonnée ceinture le massif situé à cheval sur le Champsaur et le Valgaudemar et dont le point culminant est le Vieux Chaillol à 3163 m. Il se raccorde en deux points au GR 54 au caractère nettement plus sportif : à Villar-Loubière dans le Valgaudemar et au refuge du Pré de la Chaumette.
➤ Descriptif	Du hameau des Paris, pénétrer, tout en longeant un canal d'irrigation, dans la longue et étroite vallée du Valgaudemar. De Villar-Loubière au refuge du Pré de la Chaumette par les cols de Vallonpierre, de Gouiran et de la Vallette, l'itinéraire prend de la hauteur, le paysage aussi avec le grandiose cirque glaciaire du Gioberney. C'est la portion commune avec le GR 54. Elle demande plus d'efforts mais récompense par le cadre et l'ambiance haute montagne. Ce tronçon se situe presque essentiellement dans le Parc national des Ecrins. Le Champsaur se parcourt ensuite tout en balcon. Du refuge du Pré de la Chaumette, dans la vallée de Champoléon, longer le Drac Blanc, torrent impétueux, s'encaissant dans une vallée austère. D'orientation est-ouest, elle se coude progressivement pour devenir nord-sud et s'élargir, laissant place à de verts pâturages et des hameaux. C'est une large vallée qui subit déjà les influences méditerranéennes, et qui charme par son paysage plus rural que montagnard, par ses hameaux et villages avec leurs maisons aux tuiles et par ses claires forêts de mélèzes
➤ Longueur	96651,9m
➤ Dénivelé	5853m
➤ Altitudes (min et max)	Min: 906m, Max: 2664m
➤ Durée	5 jours
➤ Type	Boucle (itinérance)
➤ Difficulté	Difficile
Localisation (cœur de Parc : Oui/Non)	oui

➤ Thème	Faune/ Histoire et architecture / Refuge
Départ	Hameau des Paris, Saint-Jacques-en-Valgaudemar
Arrivée	Hameau des Paris, Saint-Jacques-en-Valgaudemar
Parking	Au hameau des Paris
Accès routier	De la N85, prendre la D16 en direction de Lallée où il faut suivre la D16a, puis la D316. Suivre la première route à droite après Entrepierre.
➤ Transports Publics	Arrêt à Saint-Firmin sur la ligne de bus Grenoble-Gap (à 2 km des Paris).
➤ Recommandations	<p>Il est conseillé avant de se lancer dans cette longue randonnée itinérante d'avoir déjà pratiqué d'autres GR.</p> <p>En été, il est préconisé de partir assez tôt dans la matinée, afin de profiter de la fraîcheur avant que le soleil ne soit trop haut. Il est également très agréable de réaliser cette randonnée au début du printemps (sous réserve d'ouverture des refuges).</p> <p>Pour le reste, se reporter aux recommandations spécifiques de chaque étape.</p>
Balisage	Signalétique sur pancartes jaunes et GR balisé par deux lignes blanches et rouges le long de l'itinéraire : 

Synthèse des étapes

<i>Nom de l'étape</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Longueur</i>	<i>Dénivelé</i>	<i>Durée</i>

Annexe 2 : exemple de fiche étape (fiche-fille)

Secteur : Champsaur-Valgaudemar	Auteur : XXX Réécriture :
➤ Nom de l'étape :	GR54, étape 7 : Du Pré de la Chaumette au lac de Vallonpierre
➤ Résumé	Les trois cols de la Vallette, de Gouiran et de Vallonpierre permettent de passer du Champsaur au Valgaudemar tout en profitant d'une halte méritée au lac de Vallonpierre.
➤ Texte d'ambiance	A peine dans le Champsaur que déjà l'aventure appelle le randonneur à découvrir d'autres vallées. Aujourd'hui c'est le Valgaudemar mais pour atteindre le lac et le refuge de Vallonpierre il va falloir du courage ! Au programme se trouvent trois cols à plus de 2 600 mètres d'altitude ? dans un paysage de schistes sous les contreforts du Sirac. Le col de Vallonpierre est la perspective d'une halte bienfaitrice. C'est sous le regard curieux des marmottes, s'affairant dans la pelouse alpine, que le refuge s'offre au randonneur, comme un cadeau.
➤ Descriptif	Du refuge du Pré de la Chaumette (1 790 m), remonter le vallon de la Pierre, puis suivre les lacets du sentier qui remonte les pentes sud ouest du Sirac. Traverser en belvédère pour remonter ensuite le vallon de la Vallette jusqu'au col du même nom (2 668 m). Le franchir et descendre dans les pentes schisteuses puis traverser le large vallon herbeux de Gouiran. Remonter jusqu'au col de Gouiran (2 597 m) et redescendre dans le vallon Plat. Le sentier n'est parfois qu'une trace mais le prochain col est bien en vue. Remonter dans les pentes schisteuses jusqu'à l'étroit col de Vallonpierre (2 607 m). Gagner le fond du cirque dans des pentes de schiste raides jusqu'au lac (2 271 m) dans son écrin de verdure parsemé de blocs. C'est dans ce décor apaisant que se passe la prochaine nuit !
➤ Longueur	10 km
➤ Dénivelé	+ 950 m/ - 640 m
➤ Durée	6 h
➤ Difficulté	difficile
➤ Localisation (cœur de Parc : Oui/Non)	OUI
➤ Thème	Faune Sommet Refuge
➤ Départ	Le Pré de la Chaumette, Champoléon
➤ Arrivée	Le lac de Vallonpierre, La Chapelle-en-Valgaudemar

<p>➤ Recommandations</p>	<p>Les pentes de schiste que traverse le sentier peuvent s'avérer extrêmement glissantes, surtout en cas de pluie.</p> <p>Si les trois cols sont enneigés ou impraticables, il y a la possibilité de rejoindre le GR54 à Villar Loubière en trois jours par le GR de pays « Tour du vieux Chaillol ».</p>
<p>➤ Balisage</p>	

Points d'intérêt patrimoniaux de l'itinéraire

<p>Nom du point d'intérêt TYPE Numéro en lien avec la carte</p>	<p>Description <i>et information sur la photo fournie</i></p>
<p>19.Le refuge de Vallonpierre REFUGE</p>	<p>Un petit lac, une belle prairie d'alpage, le Sirac bienveillant... Tel est le décor magique qui inspira, en 1942, la construction d'un refuge situé à 2 270 m. Mais, victime de son succès, il fut décidé en 2000 d'en construire un second, plus grand. Proposant 39 places au lieu de 22, ce nouveau bâtiment est le premier refuge contemporain à avoir été construit, non avec des matériaux importés, mais avec les pierres extraites du site. Il tire sa simplicité et ses pignons en "pas de moineau" du "petit refuge" qui fut gardé comme hébergement pour un aide-gardien.</p>
<p>20.Bouquetins FAUNE</p>	<p>Le bouquetin, alias « bouc des pierres », est massif et vêtu d'un pelage beige à chocolat suivant les saisons et le sexe. Jusqu'au milieu du XVème siècle il était encore répandu dans tout l'arc alpin. L'animal, facile à approcher et à chasser, est alors consommé pour sa viande. De plus, la médecine de l'époque, empreinte de superstitions, lui est fatale : ses cornes broyées en poudre sont utilisées comme remède contre l'impuissance et l'os cruciforme situé au niveau du cœur comme talisman contre la mort subite.</p> <p>L'espèce doit sa survie aux rois de Savoie. Réintroduit avec succès en Vanoise en 1960, il le fut aussi dans la vallée de Champoléon, il y a plus de 20 ans.</p>

Annexe 3 : Guide éditorial du Grand Tour des Ecrins

Ligne éditoriale GRAND TOUR DES ECRINS Guide de rédaction

"La ligne éditoriale définit l'identité d'un média. Élément fondateur de toute publication, elle apporte une cohésion globale à l'ensemble des contenus en dictant le choix des thèmes, des angles et le traitement des informations (textes, titres, photos, etc.). "

NOM DE L'ITINERAIRE	<p>Le nom de l'itinéraire est identifié en 3- 4 mots de manière pragmatique selon l'un de ses propres attributs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristique géographique/géologique/géomorphologique. Ex : Le circuit des lacs, le Glacier noir, le circuit des cols, le vallon de Narreyroux... - intérêt historique (rattaché à l'Histoire ou une histoire). Ex : le pas de Cavale, le sentier du facteur... - intérêt faunistique ou floristique. Ex : le sentier des marmottes, la prairie bleue... <p>NB : il est important de définir un seul intérêt par titre : soit géographique, soit historique...</p>		
Chapeau	<p>Le chapeau est une phrase d'accroche constituée de 10 à 20 mots qui résume l'intérêt de l'itinéraire et qui interpelle l'internaute afin qu'il consulte l'itinéraire en question. Ex : Un agréable circuit dans le large vallon herbeux du Drac Noir, terrain de prédilection des marmottes. Eviter les superlatifs : superbe, magnifique , extraordinaire ...</p>		
Témoignage (à défaut un texte d'ambiance)	<p>Afin de valoriser les métiers et la connaissance des agents du PNE, et en accord avec ces derniers, le témoignage permet de raconter une anecdote, son vécu, sa sensibilité en rapport direct avec le circuit en question. Ces 30-40 mots de témoignage ont pour but d'intéresser et de donner envie de partager un moment sur cet itinéraire de randonnée. Il est demandé de signer le témoignage (nom, prénom, métier). A défaut de témoignage, le texte d'ambiance doit donner envie de randonner sur le circuit à travers un registre d'émotion et de séduction. L'ambiance décrit le caractère de l'itinéraire à travers les milieux traversés, l'histoire, le vécu, le patrimoine bâti (utilisation de la description par les 5 sens).</p>		
Descriptif	<p>Le descriptif sert à expliquer l'itinéraire à prendre. Il décrit le sentier à emprunter aux croisements ainsi que les changements de topographie et de milieux majeurs. Il précise également les points de repères : refuges, bâti, rivières, falaises, glaciers, sommets... Le point d'arrivée ou de retour (si A/R) de la randonnée doit être précisé. Les consignes sont les suivantes : phrase simple allant à l'essentiel et pas de description détaillée sur le patrimoine (les POI suffisent), les verbes sont à l'infinitif uniquement (pas d'utilisation de vous ou il). Le texte est limité à 210 mots.</p>		
Durée (nb : la durée est exprimée HH espace h espace MM selon le modèle des recommandations de la charte graphique du Parc national)		Parcours : Aller-retour / boucle / traversée / descente / itinérance	
Distance	<p>La distance s'exprime en kilomètre, mais se note en abrégé : km, séparé par une virgule. Un espace sépare le nombre de l'unité de mesure. Ex : 12,5 km.</p>	Difficulté (cf. onglet qualificatif difficulté) : Très facile, facile, moyen ou difficile	

Dénivelé (se calcule automatiquement)	Le dénivelé s'exprime en mètre et se note en abrégé. L'application geotrek calcul la dénivellation positive à partir du modèle numérique de terrain. Toutefois vous pouvez la préciser ici pour nous permettre une vérification.	Pratique (nb : trois maximum) : pied / cheval / VTT / poussette / fauterui roulant	
Thème (nb : trois maximum) : Archéologie, Architecture, Col, Eau, Faune, Flore, Géologie, Glacier, Histoire, Lac, Pastoralisme, Petit patrimoine, Point de vue, Refuge, Savoir-faire, Sommet.		Cœur du parc : oui ou non	
Départ	Le départ se note : tout d'abord le lieu suivi d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit. Absence de verbe et de sujet. Ex : Maison du parc, Vallouise	Arrivée	L'arrivée s'écrit comme le départ.
Parking conseillé	Le parking se note : tout d'abord le lieu suivi d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit. Absence de verbe et de sujet. Ex : Parking, Dormillouse	Aménagement handicapé	Décliner succinctement les aménagements handicapés, pas de verbes, ni de sujet. Ex : Deux places de parking handicapées, Maison du parc accessible à tous les types de handicaps (ou seulement handicap moteur)
Accès routier	Expliquer à partir d'un élément le plus proche : de la maison du parc du secteur, point info parc, route importante. Utilisation des verbes à l'infinitif.	Recommandations	Recommandations particulières. Verbes à l'infinitif ou conjuguer (mais absence de "vous")
Transport collectif	Lien vers les sites internet proposant une alternative à la voiture individuelle Si pas de transports en commune : "Pensez au covoiturage.">> site internet	Réseaux : GR / PR / GRP / VTT / Equestre	
Balisage-signalétique	Exemple du format : "Balisage jaune", "Absence de balisage"...	Photos	Proposition de photos à numéroter à partir de la phototèque ou fichiers à fournir
Données patrimoniales (POI)	Les points d'intérêts patrimoniaux permettent de présenter des éléments du patrimoine local en une description de 60 à 80 mots . Le patrimoine peut être de la faune, de la flore, géologique, historique, architectural, des lacs, des glaciers, du pastoralisme, des sommets, des points de vue, etc. Dans l'idéal chaque élément de patrimoine doit être décrit avec une approche générique pour présenter une espèce par exemple mais en prenant le soin de compléter par une accroche qui situe le patrimoine sur l'itinéraire (précisions sur le statut local, le suivi, la gestion, une anecdote, etc.)		